



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 7 août 2017 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents madame la conseillère Annie Lussier, messieurs les conseillers Claude Poissant, Sylvain Seyer, Daniel Racette et Alain Poissant. Était absent monsieur le conseiller Gaétan Boulerice.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La Directrice générale et secrétaire trésorière, Christine Tremblay était présente. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017
 - 7.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2017
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Établissement de la rémunération du personnel électoral
 - 8.3 Achat de quatre tablettes intelligentes SURVI-Véhiculaire
 - 8.4 Avis de motion en vue d'adopter le règlement 2017-285 décrétant le règlement de prévention incendie – règlement harmonisé
 - 8.5 Autorisation à la Directrice générale pour préparer le premier versement de la subvention annuelle aux Loisirs de Saint-Édouard
 - 8.6 Avis de motion en vue d'adopter le règlement 2017-286 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller municipal, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Demande de subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller Alain Poissant
 - 13.2 Entente concernant l'utilisation de l'Écocentre de la ville de Saint-Rémi
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
 - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - La conseillère Annie Lussier
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **VARIA**
18. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**



No de résolution
ou annotation

17-08-112 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2017 tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O				
# 2 - Gaétan Boulerice	A	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

Trois (3) personnes dans la salle

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC :

Aucune

CORRESPONDANCE : La correspondance a été déposée par la secrétaire-trésorière.

17-08-113 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	P				
# 2 - Gaétan Boulerice	A	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

17-08-114 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2017

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2017, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O				
# 2 - Gaétan Boulerice	A	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

17-08-115 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale, en vertu du règlement numéro 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 154 708,97 \$; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2017-08** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	P				
# 2 - Gaétan Boulerice	A	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

17-08-116 Établissement de la rémunération du personnel électoral

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales se tiendront le dimanche 5 novembre 2017 conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

CONSIDÉRANT QU'à cette fin la Municipalité devra embaucher du personnel électoral et lui verser une rémunération en tenant compte du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élection et de référendums municipaux ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire offrir une rémunération visant à favoriser les services de qualité du personnel électoral compte tenu de l'expérience et des compétences exigées dans le domaine électoral, et ce, en tentant de rapprocher ses tarifs de ceux établis par le DGE pour le personnel électoral provincial ;

POSTE	MONTANT FIXE	TARIF HORAIRE
Formation :		13,50 \$
Scrutateur :		14,06 \$
Secrétaire bureau de vote		13,50 \$
Commission de révision :		
Réviseur		15.75 \$
Agent réviseur		13,50 \$
Membres de la table de vérification		11,25 \$
Secrétaire d'élection :		
Vote par anticipation	975,00 \$	
Vote jour du scrutin	975,00 \$	
Président d'élection :		
Vote par anticipation	1 300,00 \$	
Vote jour du scrutin	1 300,00 \$	

CONSIDÉRANT QUE cette résolution amende et remplace la résolution 13-08-148 ;

IL EST PROPOSÉ QUE la municipalité de Saint-Édouard **ACCORDE** la rémunération décrite dans le tableau ci-haut pour le personnel électoral municipal lors des élections municipales du 5 novembre 2017.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	NOM	INITIALES	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulérice	A	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

17-08-117 Achat de quatre (4) tablettes intelligentes SURVI-Véhiculaire

CONSIDÉRANT QUE l'Association des pompiers de Saint-Édouard a déposé une demande au Conseil municipal afin d'équiper les camions de tablettes intelligentes ;

CONSIDÉRANT QUE ces tablettes sont la suite logique de technologie disponible de SURVI-Mobile et nous pouvons bénéficier d'un rabais d'acquisition ;

CONSIDÉRANT QUE ces tablettes permettent d'avoir toute l'information disponible à la centrale 911 Cauca à bord des camions lors d'appels d'urgence et assurera la sécurité des citoyens sur tout notre territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la grande majorité des communications seront diminuées de 85 % ;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense de 9 500 \$ plus taxes soit payée avec la subvention de la caisse populaire Des Moissons au montant de 5 000 \$ et **QUE** la balance soit payée par l'Association des pompiers de la municipalité de Saint-Édouard ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité paiera les frais mensuels de 50 \$ pour chacune des tablettes intelligentes soit 200 \$ mensuellement et **QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Directrice générale à signer le contrat avec la compagnie CAUCA.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	NOM	INITIALES	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulérice	A	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

17-08-118 Avis de motion en vue d'adopter le règlement numéro 2017-285 décrétant le règlement de prévention incendie – règlement harmonisé

AVIS DE MOTION est donné par Claude Poissant qu'à une séance subséquente, le Conseil considérera l'adoption avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal, le règlement numéro 2017-285 décrétant le règlement de prévention incendie – règlement harmonisé ; **QUE** dispense de lecture soit faite lors de la présentation du règlement considérant qu'une copie du projet de règlement a été remis aux membres du Conseil.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 - Annie Lussier		# 5 - Daniel Racette		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 - Gaétan Boulерice		# 6 - Alain Poissant		ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer		Maire suppléant :		REJETE	

17-08-119 Autorisation à la directrice générale pour préparer le premier versement de la subvention annuelle aux Loisirs de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE la municipalité octroi une subvention annuelle de 12 000 \$ à l'organisme à but non lucratif des Loisirs de Saint-Édouard et ce, en deux versements égaux, le premier au printemps et le deuxième à l'automne ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Directrice générale à préparer un versement de 6 000 \$ au nom des Loisirs de Saint-Édouard représentant le premier versement de la subvention annuelle de la Municipalité, **ET QUE** cette somme soit prise à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 - Gaétan Boulерice	A	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

17-08-120 Avis de motion en vue d'adopter le règlement numéro 2017-286 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité

AVIS DE MOTION est donné par Daniel Racette qu'à une séance subséquente, le Conseil considérera l'adoption avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal, le règlement numéro 2017-286 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité ; **QUE** dispense de lecture soit faite lors de la présentation du règlement considérant qu'une copie du projet de règlement a été remis aux membres du Conseil.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 Annie Lussier		# 5 Daniel Racette	P	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 Gaétan Boulерice		# 6 Alain Poissant		ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant		Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer		Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

- Rien à signaler.

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulерice

- Absent.

Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulерice

- Absent.

Comité de parrainage Sûreté du Québec – Le Conseiller Claude Poissant

- Rien de spécial.



No de résolution
ou annotation

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer

- La Municipalité a reçu une lettre de madame Manon Thibert concernant les trous sur le rang de l'Église. La Directrice générale a téléphoné au fournisseur afin qu'il prenne connaissance des adresses mentionnées sur la lettre et qu'il fasse les réparations.

17-08-121 Demande de subvention discrétionnaire pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

CONSIDÉRANT QUE le député Stéphane Billette mentionne qu'il y a un montant d'argent en subvention pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier ;

CONSIDÉRANT QU'il distribue ce montant de subvention selon un calcul bien précis entre les municipalités de son territoire desservi ;

CONSIDÉRANT QUE les rangs des Sloan, de l'Église, Saint-Georges, des rues Cloutier, Principale, Riendeau et de l'École pouvaient être concernées par des travaux de réparation et d'entretien ;

IL EST PROPOSÉ D'APPROUVER les dépenses pour les travaux de revêtement mécanisé sur les routes de la Municipalité pour un montant subventionné de **13 438 \$** conformément aux exigences du Ministère des Transports ; **QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité ; **ET QUE** le dossier de vérification a été constitué.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulérice	A	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer

- Nous avons reçu le coffre à jouets et il a été installé dans le parc. Par contre, il n'y a aucune consigne, il faudrait y remédier.
- Il y a eu des graffitis sur les jeux, tables et poteau électrique. Tout a été nettoyé.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

- Suite au problème concernant le dépassement des lectures de mesures en suspension et après analyse de l'étude, cinq (5) regards des 20 regards ont été réparés. Le résultat est de 8 m³ de moins / journalier de lecture MES, soit une réduction considérable.
- Dans l'attente du rapport du groupe ADE qui a inspecté les conduites d'égoût, une discussion en session de travail sera nécessaire pour faire l'analyse afin de poursuivre le projet.

17-08-122 Entente concernant l'utilisation de l'Écocentre de la ville de Saint-Rémi

CONSIDÉRANT QUE les citoyens et citoyennes de Saint-Édouard ont souvent fait la demande d'avoir la possibilité d'utiliser ce service ;

CONSIDÉRANT QUE les heures d'ouverture de l'Écocentre sont de deux soirs par semaine et le samedi et dimanche ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de ce service permettrait à la municipalité de Saint-Édouard de réduire ses frais de collecte de déchets

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Rémi nous permet de signer une entente en matière d'utilisation des services de son Écocentre jusqu'en décembre 2018 avec possibilité de renouvellement ;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Rémi nous enverra deux (2) factures pour la durée de l'entente et **QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement ;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER le maire et la Directrice générale à signer l'entente avec la ville de Saint-Rémi.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	A	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère Annie Lussier

- Rien de particulier.

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier

- Rien de spécial.

PÉRIODE DE QUESTIONS

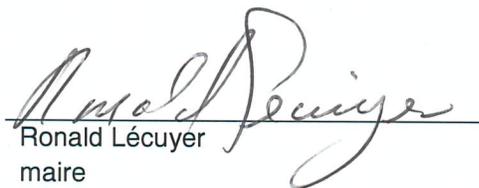
- Aucune.

VARIA

17-08-123 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20 h 36.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	A	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	


Ronald Lécuyer
maire


Christine Tremblay, oma
Directrice générale &
secrétaire trésorière